



Direction du CCAS

DELIBERATION N° 2024.03.23

du Conseil d'Administration du 26 mars 2024

Coordination Gérontologique Intercommunale du territoire de l'Est des Yvelines (COGITEY) **Représentation du CCAS de Versailles au sein du Conseil d'Administration de la COGITEY**

Date de la convocation : 13 mars 2024

Nombre d'Administrateurs : 17

Secrétaire de séance : Sylvie PIGANEAU

Le Vice-Président : M. François-Gilles CHATELUS

Sont présents :

Mme Martine DESRUES, M. Alain BERNIER, Mme Agnès DE LONGUEAU, M. François DARCHIS, Mme Corinne FORBICE, M. Marc DIAS GAMA, M. Michel RENAUT, Mme Isabelle KIRSCH, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Brigitte TABOURIER, M. François-Gilles CHATELUS, Mme Pascale DUMONCEL D'ARGENCE.

Absents excusés:

M. François DE MAZIERES, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Corinne BEBIN, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Sylvie FOURNIER.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 adoptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé,

Vu la délibération n° 2020.06.16 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 22 juin 2020,

Vu l'arrêté n° 2023-149 en date du 23 octobre 2023 du Président du CCAS mettant fin, à compter du 1^{er} novembre 2023 et suite à une mutation, aux fonctions de Madame Méлина FERLICOT en tant que Directrice du CCAS,

Vu l'arrêté n° 2024-47 en date du 16 février 2024 du Président du CCAS, nommant Madame Murielle JOUANNO pour assurer les fonctions de Directrice du CCAS à compter du 26 février 2024,

Monsieur le Vice-Président expose :

La Coordination Gérontologique Intercommunale du territoire de l'Est des Yvelines (COGITEY) a pour but la gestion et la mise en œuvre, sur le territoire Grand Versailles :

- de tout dispositif ou structure de prise en charge ou d'accompagnement de personnes âgées ou des personnes en situation de handicap et de leurs aidants,
- de tout dispositif ou structure de coordination relatif à la prise en charge sanitaire, médico-sociale ou sociale des personnes âgées, des personnes porteuses de maladies chroniques ou de cancers ou des personnes en situation de handicap, notamment en situation complexe.

L'Association met en œuvre et gère notamment le Pôle Autonomie Territorial (PAT) du territoire Grand Versailles et le Pôle Autonomie Territorial (PAT) du territoire Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les statuts de la COGITEY prévoient à l'article 14 que l'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de personnes physiques, dont 2 de ses administrateurs sont des représentants du CCAS de Versailles.

Conformément aux dispositions des statuts susvisés, vous avez, par délibération n° 2020.06.16 du Conseil d'Administration du 22 juin 2020, approuvé la désignation de Monsieur François-Gilles CHATELUS, Vice-Président du CCAS et de Madame Méлина FERLICOT, Directrice du CCAS, pour représenter le CCAS de Versailles au Conseil d'Administration de l'association COGITEY.

Suite à la mutation de Madame Méлина FERLICOT le 1^{er} novembre 2023 mettant ainsi fin à ses fonctions, Madame Murielle JOUANNO a été nommée Directrice du CCAS à compter du 26 février 2024.

C'est pourquoi, il vous est donc proposé, d'une part, de confirmer la désignation de Monsieur François-Gilles CHATELUS, Vice-Président du CCAS, approuvée par délibération n° 2020.06.16 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 22 juin 2020 et d'autre part, de désigner Madame Murielle JOUANNO, Directrice du CCAS, afin de représenter le CCAS de Versailles au sein du Conseil d'Administration de COGITEY.

L'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- 1) **Confirme** la désignation de Monsieur François-Gilles CHATELUS, Vice-Président du CCAS, pour représenter le CCAS de Versailles au Conseil d'Administration de l'association « Coordination Gérontologique Intercommunale du Territoire de l'Est des Yvelines » (COGITEY)
- 2) **Approuve** la désignation de Madame Murielle JOUANNO, Directrice du CCAS, pour représenter le CCAS de Versailles au Conseil d'Administration de l'association « Coordination Gérontologique Intercommunale du Territoire de l'Est des Yvelines » (COGITEY)

Monsieur le Vice-Président soumet ce projet de délibération au vote du Conseil d'Administration

Nombre de présents : 12

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 12 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 12 voix

